

# Table des matières

1. Mieux vaut prévenir que guérir !
2. Plus de 70 ans au chevet de la santé au travail
3. Notre stratégie de prévention pendant la crise sanitaire du covid-19
4. La santé au travail, quel diagnostic ?
5. Plus de 70 ans d'expertise médicale au service des entreprises
6. Une équipe de professionnels
7. Les services d'AST67

## Contact presse

Agence  
NOIZY

✉ [hello@noizy.com](mailto:hello@noizy.com)

☎ +33 3 68 67 03 70

Ce document constitue un export, généré automatiquement depuis NELSON.news.  
Son contenu, ainsi que les fichiers attachés, sont établis et rendus accessibles sous la seule responsabilité de son auteur, Client de NELSON. Ils peuvent contenir des informations confidentielles ou sensibles.  
L'acquéreur du présent document engage seul son unique responsabilité dans l'exploitation, la distribution, l'usage, la copie, l'impression ou tout autre application de ce contenu.  
Conformément à ses CGU et à ses CGV, accessibles sur le site, NELSON ne peut être tenue responsable, sous aucun prétexte.

# Mieux vaut prévenir que guérir !

## Cette affirmation prend tout son sens...

... dans le contexte de pandémie de COVID-19, ce dernier impactant rudement les entreprises et les personnes.

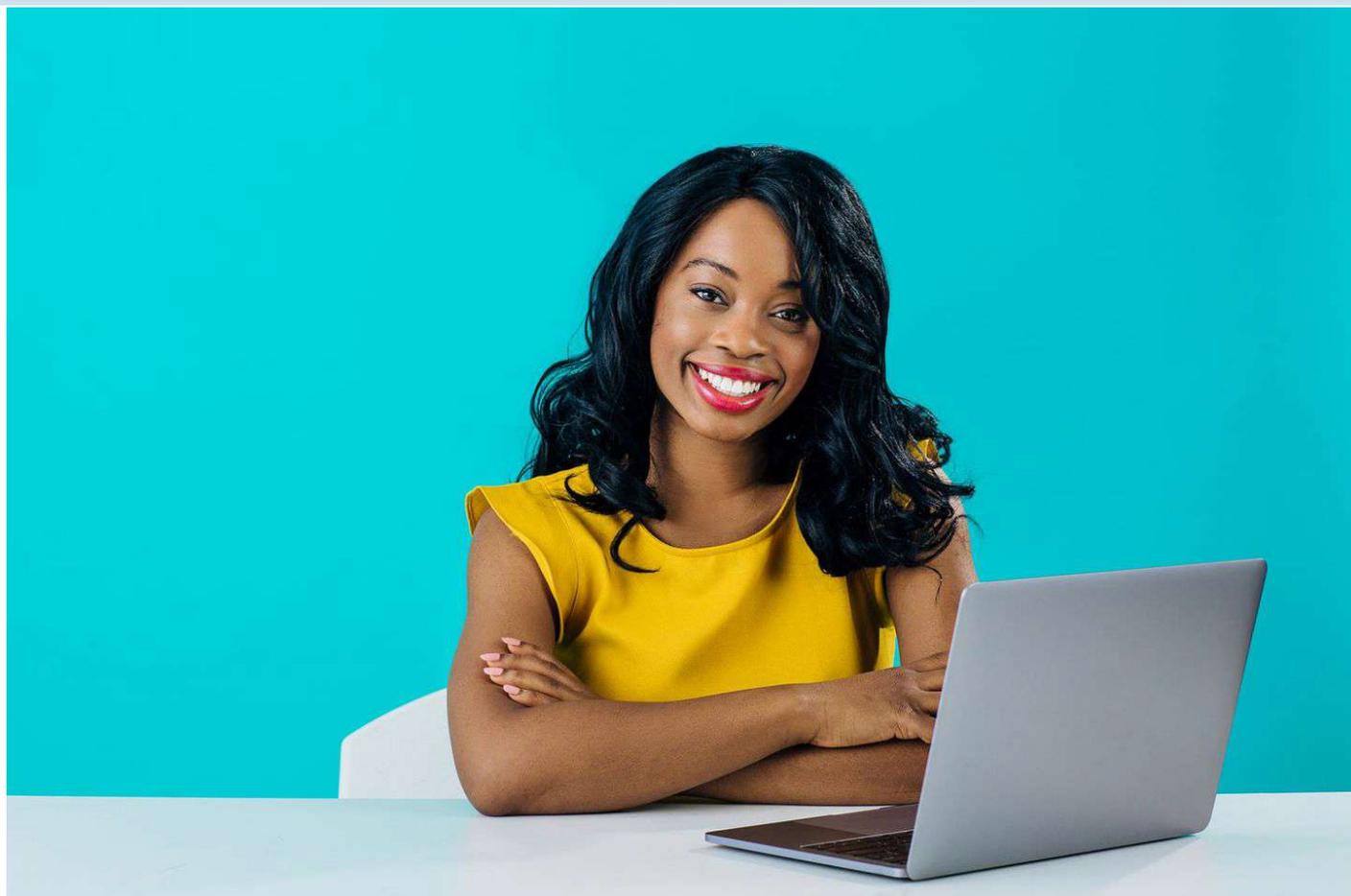
Ainsi, **le monde du travail a connu de profonds bouleversements**, notamment avec l'instauration du télétravail. Et de nouvelles problématiques ont fait leur apparition : droit à la déconnexion, amplitude horaire souvent élargie par rapport à la durée légale du temps de travail, gestion de la frontière privé-professionnel, risques psychosociaux (sentiment d'isolement, diminution des interactions sociales...), troubles musculosquelettiques etc.

Autant de questions auxquelles AST67, dont la vocation première est, rappelons-le, d'**éviter toute altération de la santé des salariés** et chefs d'entreprise liée à leur travail, a mis un point d'honneur à répondre via la mise en place de différents outils et actions (voir encadré COVID-19 plus loin).

### Contact presse

Agence  
NOIZY  
✉ hello@noizy.com  
☎ +33 3 68 67 03 70

Ce document constitue un export, généré automatiquement depuis NELSON.news.  
Son contenu, ainsi que les fichiers attachés, sont établis et rendus accessibles sous la seule responsabilité de son auteur, Client de NELSON. Ils peuvent contenir des informations confidentielles ou sensibles.  
L'acquéreur du présent document engage seul son unique responsabilité dans l'exploitation, la distribution, l'usage, la copie, l'impression ou tout autre application de ce contenu.  
Conformément à ses CGU et à ses CGV, accessibles sur le site, NELSON ne peut être tenue responsable, sous aucun prétexte.



A noter également que depuis le 8 mars, ses professionnels de santé au travail sont engagés dans la campagne vaccinale contre la COVID-19 pour lutter contre sa propagation. Ainsi, **les salariés des entreprises adhérentes à AST67 peuvent être vaccinés** sous certaines conditions.

Reste que **se préserver pour « durer »** devrait être le leitmotiv de tous, à l'heure où temps dédié à l'activité professionnelle et espérance de vie s'allongent. C'est ici que l'importance de la qualité de vie au travail prend tout son sens.

La prévention se doit ainsi d'être au cœur des préoccupations du monde du travail.

Car il en va non seulement de la santé des employés et dirigeants, mais aussi de celle des entreprises, les deux étant intrinsèquement liées.

#### Contact presse

Agence  
NOIZY

✉ hello@noizy.com

☎ +33 3 68 67 03 70

***A savoir : 1 euro investi dans la prévention = 13 euros de bénéfice. A bon entendeur ...***

**Contact presse**

Agence  
NOIZY

✉ hello@noizy.com

☎ +33 3 68 67 03 70

Ce document constitue un export, généré automatiquement depuis NELSON.news.  
Son contenu, ainsi que les fichiers attachés, sont établis et rendus accessibles sous la seule responsabilité de son auteur, Client de NELSON. Ils peuvent contenir des informations confidentielles ou sensibles.  
L'acquéreur du présent document engage seul son unique responsabilité dans l'exploitation, la distribution, l'usage, la copie, l'impression ou tout autre application de ce contenu.  
Conformément à ses CGU et à ses CGV, accessibles sur le site, NELSON ne peut être tenue responsable, sous aucun prétexte.

## AST EN BREF ...



### **Radioscopie**

- L'un des **plus grands services de santé** au travail de France.
- **21 000 entreprises** adhérentes représentant **235 000 salariés**.
- Actualités, événements, offres de services etc. à suivre sur :  
[LinkedIn](#), [Facebook](#), [Twitter](#) et sur le site [ast67.org](http://ast67.org)
- Contact : Gaëlle Faure, responsable communication  
03 90 23 54 21 – [communication@ast67.org](mailto:communication@ast67.org)
- Adresse : 3 rue de Sarrelouis – 67000 STRASBOURG

#### **Contact presse**

Agence  
NOIZY  
✉ [hello@noizy.com](mailto:hello@noizy.com)  
☎ +33 3 68 67 03 70

# Plus de 70 ans au chevet de la santé au travail

## Créée il y a plus de 70 ans...

...l'association [AST67](#) est **l'un des plus grands services de santé au travail** de France. Véritable partenaire des entreprises, elle a pour objectif prioritaire d'éviter toute altération de la santé des salariés du fait de leur travail.

Pour ce faire, [AST67](#) peut compter sur l'expertise de plus de **200 collaborateurs** motivés qui, quelles que soient leurs compétences professionnelles, s'engagent avec efficacité dans les différentes missions qui leur incombent :

### Contact presse

Agence  
NOIZY  
✉ [hello@noizy.com](mailto:hello@noizy.com)  
☎ +33 3 68 67 03 70

Ce document constitue un export, généré automatiquement depuis NELSON.news.  
Son contenu, ainsi que les fichiers attachés, sont établis et rendus accessibles sous la seule responsabilité de son auteur, Client de NELSON. Ils peuvent contenir des informations confidentielles ou sensibles.  
L'acquéreur du présent document engage seul son unique responsabilité dans l'exploitation, la distribution, l'usage, la copie, l'impression ou tout autre application de ce contenu.  
Conformément à ses CGU et à ses CGV, accessibles sur le site, NELSON ne peut être tenue responsable, sous aucun prétexte.

**220**  
salariés



**72**  
médecins  
du travail  
**3**  
médecins  
internes



**17**  
infirmiers  
en santé  
au travail

**19**  
IPRP



**2**  
formateurs  
(PRAP et SST)



**84**  
assistantes



**42** centres médicaux  
répartis sur l'ensemble  
du Bas-Rhin



**26**  
personnes  
supports



dont **2**  
centres spécialisés :  
transport et  
travail temporaire

#### Contact presse

Agence  
NOIZY  
✉ hello@noizy.com  
☎ +33 3 68 67 03 70

Ce document constitue un export, généré automatiquement depuis NELSON.news.  
Son contenu, ainsi que les fichiers attachés, sont établis et rendus accessibles sous la seule responsabilité de son auteur, Client de NELSON. Ils peuvent contenir des informations confidentielles ou sensibles.  
L'acquéreur du présent document engage seul son unique responsabilité dans l'exploitation, la distribution, l'usage, la copie, l'impression ou tout autre application de ce contenu.  
Conformément à ses CGU et à ses CGV, accessibles sur le site, NELSON ne peut être tenue responsable, sous aucun prétexte.

# Notre stratégie de prévention pendant la crise sanitaire du covid-19

## Les missions d'AST67 s'articulent de concert...

...afin de préserver la santé au travail des salariés et de les maintenir dans l'emploi. Outre la visite médicale connue de tous, les services de santé œuvrent en entreprises dans le cadre de la prévention primaire en vue de réduire, voire d'éviter, l'exposition aux risques.

### Contact presse

Agence  
NOIZY  
✉ hello@noizy.com  
☎ +33 3 68 67 03 70

Ce document constitue un export, généré automatiquement depuis NELSON.news. Son contenu, ainsi que les fichiers attachés, sont établis et rendus accessibles sous la seule responsabilité de son auteur, Client de NELSON. Ils peuvent contenir des informations confidentielles ou sensibles. L'acquéreur du présent document engage seul son unique responsabilité dans l'exploitation, la distribution, l'usage, la copie, l'impression ou tout autre application de ce contenu. Conformément à ses CGU et à ses CGV, accessibles sur le site, NELSON ne peut être tenue responsable, sous aucun prétexte.

## Le contexte particulier du COVID-19 en entreprise...

...durant lequel [AST67](#) a déployé tout son savoir-faire et son expertise pour **accompagner efficacement les entreprises**. Avec pour objectif de contribuer à endiguer la propagation de l'épidémie. Ensemble.

Ainsi, différentes actions ont été mises en œuvre par l'association, qui a notamment accompagné la reprise d'activité de ses **19 000 adhérents** en mettant à leur disposition de nombreux outils didactiques :

- **Différentes plaquettes** sur : clusters en entreprises – Référent COVID-19 -...
- Une vingtaine de [webinaires](#) : Porter un masque - Clusters en entreprises - Référent COVID-19 - Document unique - Reprise d'activité - Télétravail et ergonomie - Risques psychosociaux...
- Des [ateliers pratiques](#) : document unique - Référent COVID-19...
- Des [fiches conseils](#) : protocole de prise en charge des salariés symptomatiques
- Des [guides](#) : reprise d'activité - Télétravail...
- Un [dossier spécial COVID-19](#)
- Une [Foire aux Questions](#)
- Une « [boîte à outils](#) » : documents, affiches, guides pratiques...



### Contact presse

Agence  
NOIZY  
✉ [hello@noizy.com](mailto:hello@noizy.com)  
☎ +33 3 68 67 03 70

Ce document constitue un export, généré automatiquement depuis NELSON.news.  
Son contenu, ainsi que les fichiers attachés, sont établis et rendus accessibles sous la seule responsabilité de son auteur, Client de NELSON. Ils peuvent contenir des informations confidentielles ou sensibles.  
L'acquéreur du présent document engage seul son unique responsabilité dans l'exploitation, la distribution, l'usage, la copie, l'impression ou tout autre application de ce contenu.  
Conformément à ses CGU et à ses CGV, accessibles sur le site, NELSON ne peut être tenue responsable, sous aucun prétexte.

Côté actions en 2020 :

- Une **plateforme** dédiée au Covid-19 ouverte 5j/7 (téléphone et courriel)
- Une **cellule de démarche pro-active**, qui a contacté près d'une entreprise sur 2
- Plus de **5000 visites médicales**, en téléconsultation et en présentiel
- Près de **15 000 actions** en milieu de travail
- Un **accompagnement psychologique** pour salariés et dirigeants
- Une **information constante** sur les réseaux sociaux ([Linked In](#), [Facebook](#), [Twitter](#))
- Une **veille** permanente
- Un **lien renforcé** avec les entreprises
- La participation à la **cellule de crise** de la [préfecture](#) et de l'ARS

**Contact presse**

Agence  
NOIZY

✉ [hello@noizy.com](mailto:hello@noizy.com)

☎ +33 3 68 67 03 70

# La santé au travail, quel diagnostic ?

## Le contexte socio-économique

### Radioscopie de la santé des salariés français

La France compte environ **26 millions d'actifs**.

### Aperçu des chiffres-clés concernant la santé au travail.

Dans l'hexagone, le nombre d'accidents du travail n'a **cessé de diminuer**, passant de 697 960 en 2005 à 639 601 en 2019. Le taux de fréquence a également diminué, passant de 24,7 à 21,7 %.

Les secteurs où ce taux est le plus élevé (supérieur à 40%) sont la construction, l'intérim, l'hébergement et les soins à la personne. Cependant, le taux de gravité a augmenté : les accidents du travail avec arrêt sont moins fréquents, mais plus graves.

**Les trois principaux risques d'exposition des actifs en France sont les troubles musculosquelettiques (TMS), les risques chimiques et les risques psychosociaux (RPS).**

#### Contact presse

Agence  
NOIZY  
✉ hello@noizy.com  
☎ +33 3 68 67 03 70



## ▣ **Les TMS**

Bien que la sous déclaration de maladies professionnelles soit notoire, 48 574 salariés ont bénéficié d'une reconnaissance de maladie professionnelle portant sur les troubles musculosquelettiques, avec un taux d'incapacité partielle permanente (IPP) moyen de 8,4 % (chiffres 2018).

## ▣ **Les risques chimiques**

La reconnaissance des TMS se situe loin devant la reconnaissance de maladie professionnelle liée à l'exposition au risque chimique : 4 536 salariés du régime général ont bénéficié d'une reconnaissance de maladie professionnelle liée à l'exposition à l'amiante, mais le taux moyen d'incapacité partielle permanente (IPP) est élevé (34.7%) car il s'agit de cancers.

### Contact presse

Agence  
NOIZY  
✉ hello@noizy.com  
☎ +33 3 68 67 03 70

Ce document constitue un export, généré automatiquement depuis NELSON.news.  
Son contenu, ainsi que les fichiers attachés, sont établis et rendus accessibles sous la seule responsabilité de son auteur, Client de NELSON. Ils peuvent contenir des informations confidentielles ou sensibles.  
L'acquéreur du présent document engage seul son unique responsabilité dans l'exploitation, la distribution, l'usage, la copie, l'impression ou tout autre application de ce contenu.  
Conformément à ses CGU et à ses CGV, accessibles sur le site, NELSON ne peut être tenue responsable, sous aucun prétexte.

**10% des actifs sont exposés à au moins un cancérogène chimique.** Parmi eux, 82% d'hommes contre 8% des femmes. 15% des femmes en âge de procréer (18-44 ans), sont exposées au minimum à un cancérogène qui est le travail de nuit dans les secteurs de l'hébergement social, de la santé ou des services (chiffres 2018).

### ▣ Les risques psychosociaux

Il n'y a pas de tableau de maladie professionnelle pour le risque psychosocial. Néanmoins, les Comités régionaux de reconnaissance de maladie professionnelle (CRRMP) permettent de plus en plus souvent d'établir le lien entre dépression et travail.

**38% des actifs se disent « en déficit de bien-être »** au travail et on estime que 61% des salariés actifs exposés au risque psychosocial le sont au moins à 3 facteurs de risques de ce type.

Parmi ceux-ci, l'intensité du travail et le manque d'autonomie sont cités le plus souvent chez 64 % de l'ensemble des actifs qui se disent exposés aux RPS.

L'intensité du travail est citée par 71% des cadres qui se disent exposés.

*(Sources : Enquête Sumer Enquête conditions de travail Dares-Drees-DGAFP Données CnamTS)*

#### Contact presse

Agence  
NOIZY  
✉ hello@noizy.com  
☎ +33 3 68 67 03 70

Ce document constitue un export, généré automatiquement depuis NELSON.news.  
Son contenu, ainsi que les fichiers attachés, sont établis et rendus accessibles sous la seule responsabilité de son auteur, Client de NELSON. Ils peuvent contenir des informations confidentielles ou sensibles.  
L'acquéreur du présent document engage seul son unique responsabilité dans l'exploitation, la distribution, l'usage, la copie, l'impression ou tout autre application de ce contenu.  
Conformément à ses CGU et à ses CGV, accessibles sur le site, NELSON ne peut être tenue responsable, sous aucun prétexte.

## Et en Alsace ?

Le Comité Régional de Reconnaissance des Maladies Professionnelles (CRRMP) a pour mission de montrer le lien éventuel de causalité entre une pathologie et une activité professionnelle.

En 10 ans, le nombre de dépôt de dossiers a été multiplié par 2,7. En Alsace-Moselle, le nombre d'avis favorables a été multiplié par 8, le nombre d'avis défavorables a été multiplié par presque 5. En 2018, 36,7% des avis du CRRMP étaient favorables (en Alsace 40,1%).

Sur 935 dossiers concernant des tumeurs malignes, 26 % ont bénéficié d'un avis favorable. Sur les 15 dernières années, les demandes concernant le risque psychosocial ont explosé, passant de moins de 50 demandes à 1 700 demandes, avec un peu plus de 50% d'avis favorables.

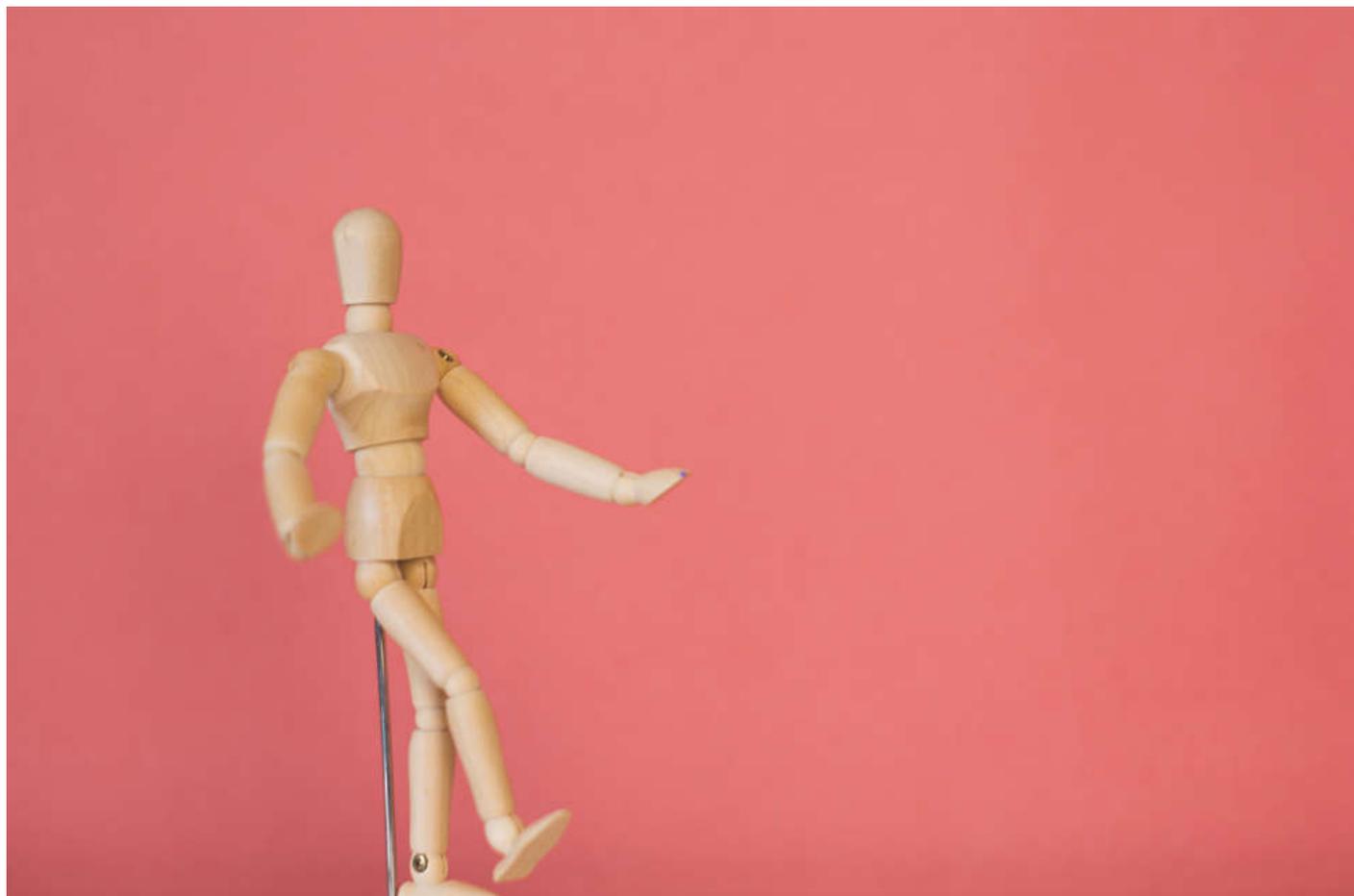
Par ailleurs, l'évolution du **taux de gravité des Accidents du Travail est passée de 760 000 en 2002 à 626 227 en 2016 (-18%)** et le taux de fréquence dans le même temps est passé de 43 à 33,8 accidents pour 1 000 salariés. En Alsace, ce taux semble avoir atteint un palier.

En revanche, la gravité de ces accidents augmente : le nombre de journées d'incapacités temporaires (IT) continue de croître depuis 2014, environ + 2,5% par an soit + 8% en 3 ans.

### Contact presse

Agence  
NOIZY  
✉ hello@noizy.com  
☎ +33 3 68 67 03 70

# Le Top 6 des pathologies et risques à prévenir en entreprise



## 1. Les troubles musculosquelettiques

Ils sont à l'origine des pathologies les plus problématiques pour le maintien dans l'emploi (lombalgies, pathologies des épaules ...).

## 2. Le risque psychosocial

C'est celui qui impacte le plus les performances individuelles et collectives.

### Contact presse

Agence  
NOIZY  
✉ hello@noizy.com  
☎ +33 3 68 67 03 70

Ce document constitue un export, généré automatiquement depuis NELSON.news.  
Son contenu, ainsi que les fichiers attachés, sont établis et rendus accessibles sous la seule responsabilité de son auteur, Client de NELSON. Ils peuvent contenir des informations confidentielles ou sensibles.  
L'acquéreur du présent document engage seul son unique responsabilité dans l'exploitation, la distribution, l'usage, la copie, l'impression ou tout autre application de ce contenu.  
Conformément à ses CGU et à ses CGV, accessibles sur le site, NELSON ne peut être tenue responsable, sous aucun prétexte.

### 3. Le risque chimique

Il s'agit du risque le plus sous-estimé.

### 4. Le risque lié à l'exposition aux cancérogènes

Comme par exemple l'amiante, avec des effets décalés dans le temps : de 10 à 40 ans !

### 5. Le risque lié aux perturbateurs endocriniens

Les effets sont potentiellement décalés d'une génération.

### 6. Le risque lié aux horaires atypiques

Concernant le travail de nuit par exemple, le risque de cancer du sein est augmenté.

#### Contact presse

Agence  
NOIZY

✉ hello@noizy.com

☎ +33 3 68 67 03 70

# Oui, la santé des salariés impacte la performance des entreprises !

Un service de santé au travail... ? Pour quoi faire?

Pas de risque dans mon entreprise, donc pas de besoin !

Je me débrouille tout seul... de toute façon on passe notre temps à gérer de l'administratif !

**...Autant de réflexions encore trop souvent entendues !**

Certains managers l'oublient trop souvent, **santé des salariés et santé des entreprises sont étroitement corrélées** : associer les deux constitue un véritable levier de management et d'essor. Les entreprises ont donc tout intérêt à proposer des organisations de travail adaptées afin d'être performantes et de continuer à innover.

Sans oublier qu'aborder la santé au travail, c'est souvent se préserver des conséquences financières d'un risque juridique important.

## Contact presse

Agence  
NOIZY  
✉ hello@noizy.com  
☎ +33 3 68 67 03 70

Ce document constitue un export, généré automatiquement depuis NELSON.news.  
Son contenu, ainsi que les fichiers attachés, sont établis et rendus accessibles sous la seule responsabilité de son auteur, Client de NELSON. Ils peuvent contenir des informations confidentielles ou sensibles.  
L'acquéreur du présent document engage seul son unique responsabilité dans l'exploitation, la distribution, l'usage, la copie, l'impression ou tout autre application de ce contenu.  
Conformément à ses CGU et à ses CGV, accessibles sur le site, NELSON ne peut être tenue responsable, sous aucun prétexte.

Chère à [AST67](#), la logique de co-construction avec l'entreprise et les salariés lui permet de les accompagner dans **une démarche de prévention responsable et anticipée.**

#### Contact presse

Agence  
NOIZY

✉ [hello@noizy.com](mailto:hello@noizy.com)

☎ +33 3 68 67 03 70

Ce document constitue un export, généré automatiquement depuis NELSON.news.

Son contenu, ainsi que les fichiers attachés, sont établis et rendus accessibles sous la seule responsabilité de son auteur, Client de NELSON. Ils peuvent contenir des informations confidentielles ou sensibles.

L'acquéreur du présent document engage seul son unique responsabilité dans l'exploitation, la distribution, l'usage, la copie, l'impression ou tout autre application de ce contenu. Conformément à ses CGU et à ses CGV, accessibles sur le site, NELSON ne peut être tenue responsable, sous aucun prétexte.

# Plus de 70 ans d'expertise médicale au service des entreprises

## Partenaire santé des entreprises

Créée en 1948, l'association AST67 a pour raison d'être d'**éviter l'altération de la santé des salariés et dirigeants** du fait de leur travail et de les maintenir dans l'emploi.

Véritable partenaire des entreprises, c'est aujourd'hui **l'un des plus grands services de santé au travail de France**.

Un service **multi-compétences et pluridisciplinaire**, fort de ses ressources humaines, qui intervient dans de multiples domaines : l'aide à l'évaluation des risques, l'analyse ergonomique et l'étude de postes de travail, les conditions de travail (ambiances sonores, lumineuses et thermiques), l'accompagnement social et le maintien dans l'emploi des salariés.

Dans des secteurs aussi variés que :

- les services non marchands
- les services marchands
- l'industrie
- le commerce
- le BTP
- Etc.

### Contact presse

Agence  
NOIZY  
✉ hello@noizy.com  
☎ +33 3 68 67 03 70



Depuis la réforme de 2011, [AST67](#) s'organise progressivement en équipes de santé au travail pour assurer au mieux ses missions de prévention primaire, c'est-à-dire la prévention à la source des risques professionnels.

Ces équipes, animées et coordonnées par le médecin du travail, peuvent également proposer des actions collectives de prévention et de sensibilisation aux risques professionnels.

#### Contact presse

Agence  
NOIZY

✉ [hello@noizy.com](mailto:hello@noizy.com)

☎ +33 3 68 67 03 70

Ce document constitue un export, généré automatiquement depuis NELSON.news.  
Son contenu, ainsi que les fichiers attachés, sont établis et rendus accessibles sous la seule responsabilité de son auteur, Client de NELSON. Ils peuvent contenir des informations confidentielles ou sensibles.  
L'acquéreur du présent document engage seul son unique responsabilité dans l'exploitation, la distribution, l'usage, la copie, l'impression ou tout autre application de ce contenu.  
Conformément à ses CGU et à ses CGV, accessibles sur le site, NELSON ne peut être tenue responsable, sous aucun prétexte.

## 4 missions...

### ▣ **Actions en entreprise**

- Conduire des actions de santé au travail et de prévention des risques.
- Réaliser des diagnostics sur l'environnement de travail et repérer les situations à risques.
- Sensibiliser aux risques professionnels.

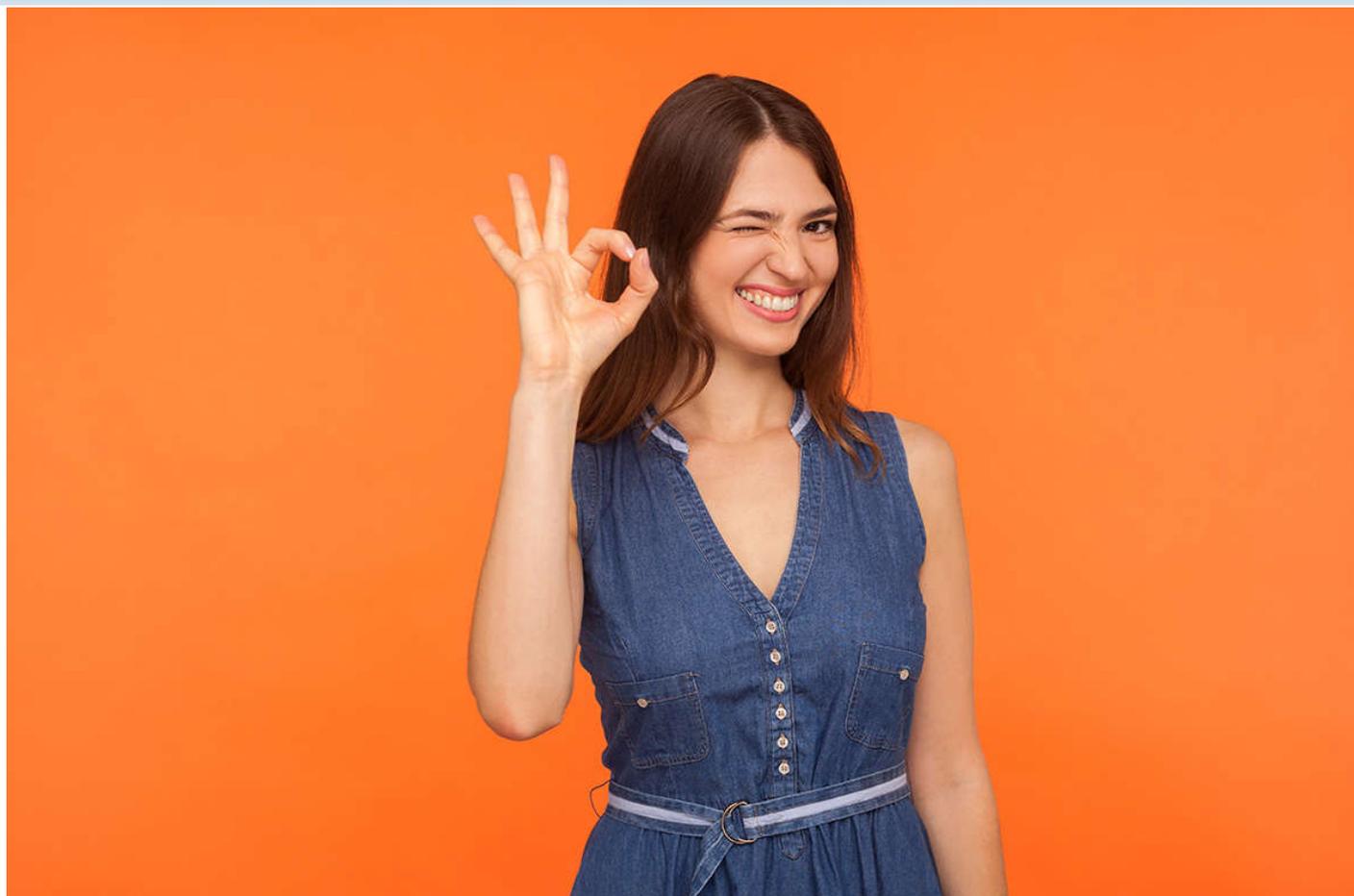
### ▣ **Conseils et prévention**

- Conseiller l'employeur, le salarié et les représentants du personnel dans la mise en place d'une démarche globale de prévention.
- Proposer des actions appropriées pour préserver la santé des salariés dans leur environnement de travail.

#### Contact presse

Agence  
NOIZY  
✉ hello@noizy.com  
☎ +33 3 68 67 03 70

Ce document constitue un export, généré automatiquement depuis NELSON.news.  
Son contenu, ainsi que les fichiers attachés, sont établis et rendus accessibles sous la seule responsabilité de son auteur, Client de NELSON. Ils peuvent contenir des informations confidentielles ou sensibles.  
L'acquéreur du présent document engage seul son unique responsabilité dans l'exploitation, la distribution, l'usage, la copie, l'impression ou tout autre application de ce contenu.  
Conformément à ses CGU et à ses CGV, accessibles sur le site, NELSON ne peut être tenue responsable, sous aucun prétexte.



### □ **Traçabilité et veille sanitaire**

- Identifier le risque, évaluer l'exposition et conserver les données pour adapter le suivi médical.
- Surveiller l'état de santé des salariés afin de dépister de manière précoce de nouveaux risques pour la santé.

### □ **Suivi des salariés**

- Mettre en place un suivi individuel de l'état de santé adapté à chaque salarié.
- Travailler en concertation avec l'équipe de santé au travail pour préserver la santé physique et mentale du salarié tout au long de son parcours professionnel.

#### **Contact presse**

Agence  
NOIZY  
✉ hello@noizy.com  
☎ +33 3 68 67 03 70

Ce document constitue un export, généré automatiquement depuis NELSON.news.  
Son contenu, ainsi que les fichiers attachés, sont établis et rendus accessibles sous la seule responsabilité de son auteur, Client de NELSON. Ils peuvent contenir des informations confidentielles ou sensibles.  
L'acquéreur du présent document engage seul son unique responsabilité dans l'exploitation, la distribution, l'usage, la copie, l'impression ou tout autre application de ce contenu.  
Conformément à ses CGU et à ses CGV, accessibles sur le site, NELSON ne peut être tenue responsable, sous aucun prétexte.

## ... et des valeurs fortes

Dotée d'un savoir-faire éprouvé, [AST67](#) s'appuie sur des valeurs clés de :

- **professionnalisme et indépendance** •
- **promotion de la santé et prévention des risques professionnels** •
- **éthique** •
- **écoute, dialogue et conseil** •
- **confidentialité** •

### Contact presse

Agence  
NOIZY

✉ [hello@noizy.com](mailto:hello@noizy.com)

☎ +33 3 68 67 03 70

# Une équipe de professionnels

## Les acteurs de l'équipe de santé au travail d'AST67

▣ **Le médecin du travail** : animateur et coordinateur de l'équipe de santé au travail, il est le conseiller de l'employeur et des salariés et est membre de droit du CHSCT. Il se déplace en entreprise afin d'apprécier les postes de travail et les risques professionnels, contribue à la veille épidémiologique et à la traçabilité, assure le suivi médical individuel et délivre les avis d'aptitude ou d'inaptitude.

### ▣ **Le collaborateur médecin**

Ce médecin, après formation dédiée, est encadré par un médecin qualifié en médecine du travail qu'il assiste dans ses missions.

### ▣ **L'infirmier en santé au travail**

Il assure, sous la responsabilité du médecin du travail et sous protocoles, le suivi individuel des salariés. Intervenant en entreprise, il apprécie le lien santé-travail, délivre des conseils de prévention et contribue à la réalisation d'actions d'information et de sensibilisation collectives à la prévention des risques professionnels.

### ▣ **L'interne en médecine du travail**

L'interne, stagiaire, réalise les visites d'information et de prévention ainsi que leurs renouvellements, dans le cadre du suivi individuel de l'état de santé des salariés. Il réalise aussi les visites intermédiaires effectuées dans le cadre du suivi individuel renforcé et accompagne le médecin du travail dans ses activités de terrain.

### ▣ **L'IPRP – Intervenant en prévention des risques professionnels**

Il assure des missions de diagnostic, de conseil, de préconisation et d'appui : études des

#### Contact presse

Agence  
NOIZY  
✉ hello@noizy.com  
☎ +33 3 68 67 03 70

postes de travail, mesures (bruit, éclairage, vibration...), actions de sensibilisation aux risques, aide à l'évaluation des risques.

### ▣ **L'assistante de l'équipe de santé au travail**

C'est l'interlocutrice de l'entreprise, qui assure également l'accueil physique et téléphonique des salariés et informe ces derniers des modalités de fonctionnement d'AST67. Elle réalise les examens complémentaires et assiste l'équipe.

#### Contact presse

Agence  
NOIZY

✉ [hello@noizy.com](mailto:hello@noizy.com)

☎ +33 3 68 67 03 70

Ce document constitue un export, généré automatiquement depuis NELSON.news.  
Son contenu, ainsi que les fichiers attachés, sont établis et rendus accessibles sous la seule responsabilité de son auteur, Client de NELSON. Ils peuvent contenir des informations confidentielles ou sensibles.  
L'acquéreur du présent document engage seul son unique responsabilité dans l'exploitation, la distribution, l'usage, la copie, l'impression ou tout autre application de ce contenu.  
Conformément à ses CGU et à ses CGV, accessibles sur le site, NELSON ne peut être tenue responsable, sous aucun prétexte.

## Les médecins référents

[AST67](#) s'appuie sur l'expertise de médecins du travail référents qui prodiguent conseils et appui à ses professionnels de santé et à ses adhérents, sur des **thématiques spécifiques** : TMS, risque chimique, maintien en emploi, risque biologique...



### Contact presse

Agence  
NOIZY

✉ [hello@noizy.com](mailto:hello@noizy.com)

☎ +33 3 68 67 03 70

Ce document constitue un export, généré automatiquement depuis NELSON.news.  
Son contenu, ainsi que les fichiers attachés, sont établis et rendus accessibles sous la seule responsabilité de son auteur, Client de NELSON. Ils peuvent contenir des informations confidentielles ou sensibles.  
L'acquéreur du présent document engage seul son unique responsabilité dans l'exploitation, la distribution, l'usage, la copie, l'impression ou tout autre application de ce contenu.  
Conformément à ses CGU et à ses CGV, accessibles sur le site, NELSON ne peut être tenue responsable, sous aucun prétexte.

# Les services d'AST67

## Conseils

### Contact presse

Agence  
NOIZY

✉ [hello@noizy.com](mailto:hello@noizy.com)

☎ +33 3 68 67 03 70

Ce document constitue un export, généré automatiquement depuis NELSON.news.  
Son contenu, ainsi que les fichiers attachés, sont établis et rendus accessibles sous la seule responsabilité de son auteur, Client de NELSON. Ils peuvent contenir des informations confidentielles ou sensibles.  
L'acquéreur du présent document engage seul son unique responsabilité dans l'exploitation, la distribution, l'usage, la copie, l'impression ou tout autre application de ce contenu.  
Conformément à ses CGU et à ses CGV, accessibles sur le site, NELSON ne peut être tenue responsable, sous aucun prétexte.



[AST67](#) délivre ses conseils en santé au travail auprès des employeurs, des salariés et des instances représentatives du personnel, des branches professionnelles, des partenaires, du public.

**Contact presse**

Agence  
NOIZY  
✉ [hello@noizy.com](mailto:hello@noizy.com)  
☎ +33 3 68 67 03 70

Ce document constitue un export, généré automatiquement depuis NELSON.news.  
Son contenu, ainsi que les fichiers attachés, sont établis et rendus accessibles sous la seule responsabilité de son auteur, Client de NELSON. Ils peuvent contenir des informations confidentielles ou sensibles.  
L'acquéreur du présent document engage seul son unique responsabilité dans l'exploitation, la distribution, l'usage, la copie, l'impression ou tout autre application de ce contenu.  
Conformément à ses CGU et à ses CGV, accessibles sur le site, NELSON ne peut être tenue responsable, sous aucun prétexte.

L'objectif de ses actions est d'**éviter toute altération de la santé des salariés** du fait de leur travail et de les maintenir dans l'emploi malgré leurs vulnérabilités.

Ces conseils sont prodigués :

- lors de réunions (CSE, Comité d'entreprise), d'entretiens avec les employeurs, les ressources humaines, les encadrants,
- lors des visites de suivi individuel des salariés,
- via la fiche d'entreprise par le rapport annuel du médecin du travail pour les entreprises de plus de 300 salariés,
- par tous les outils de communication disponibles : téléphone, courriel, visite, entretien, courrier.

Et concernant tout sujet relevant de la santé au travail :

- les dispositions et mesures nécessaires afin d'éviter ou diminuer les risques professionnels : évaluation des risques, devoir de signalement de risques à l'employeur, les prestations de prévention les plus adaptées à l'entreprise,
- la traçabilité des expositions des salariés,
- la veille sanitaire et le recueil de données collectives,
- le suivi individuel des salariés : prévention de la désinsertion professionnelle et maintien dans l'emploi, suivi adapté des travailleurs vulnérables, prévention de la consommation d'alcool et de drogues sur le lieu de travail.

#### Contact presse

Agence  
NOIZY  
✉ hello@noizy.com  
☎ +33 3 68 67 03 70

Ce document constitue un export, généré automatiquement depuis NELSON.news.  
Son contenu, ainsi que les fichiers attachés, sont établis et rendus accessibles sous la seule responsabilité de son auteur, Client de NELSON. Ils peuvent contenir des informations confidentielles ou sensibles.  
L'acquéreur du présent document engage seul son unique responsabilité dans l'exploitation, la distribution, l'usage, la copie, l'impression ou tout autre application de ce contenu.  
Conformément à ses CGU et à ses CGV, accessibles sur le site, NELSON ne peut être tenue responsable, sous aucun prétexte.

## Actions en entreprises

- Accompagnements : aide à la rédaction du Document Unique, démarche de prévention, bilan de santé TMS, gestion de crise, accompagnement au changement dans le cadre d'une restructuration d'entreprise, animation d'événements santé-sécurité...
- Mesure du bruit, de l'éclairage, des ambiances thermiques
- Risques chimiques, TMS, risques psycho-sociaux

### Contact presse

Agence  
NOIZY

✉ hello@noizy.com

☎ +33 3 68 67 03 70

Ce document constitue un export, généré automatiquement depuis NELSON.news.  
Son contenu, ainsi que les fichiers attachés, sont établis et rendus accessibles sous la seule responsabilité de son auteur, Client de NELSON. Ils peuvent contenir des informations confidentielles ou sensibles.  
L'acquéreur du présent document engage seul son unique responsabilité dans l'exploitation, la distribution, l'usage, la copie, l'impression ou tout autre application de ce contenu.  
Conformément à ses CGU et à ses CGV, accessibles sur le site, NELSON ne peut être tenue responsable, sous aucun prétexte.

# Ateliers de prévention

- Accompagnement à l'utilisation de l'outil d'évaluation du risque chimique SEIRICH
- Addictions et travail
- EPI (équipements de protection individuelle) : bien les choisir, bien les utiliser
- Evaluer vos risques pour élaborer votre Document Unique
- Prévention du risque routier
- Etc.

## Contact presse

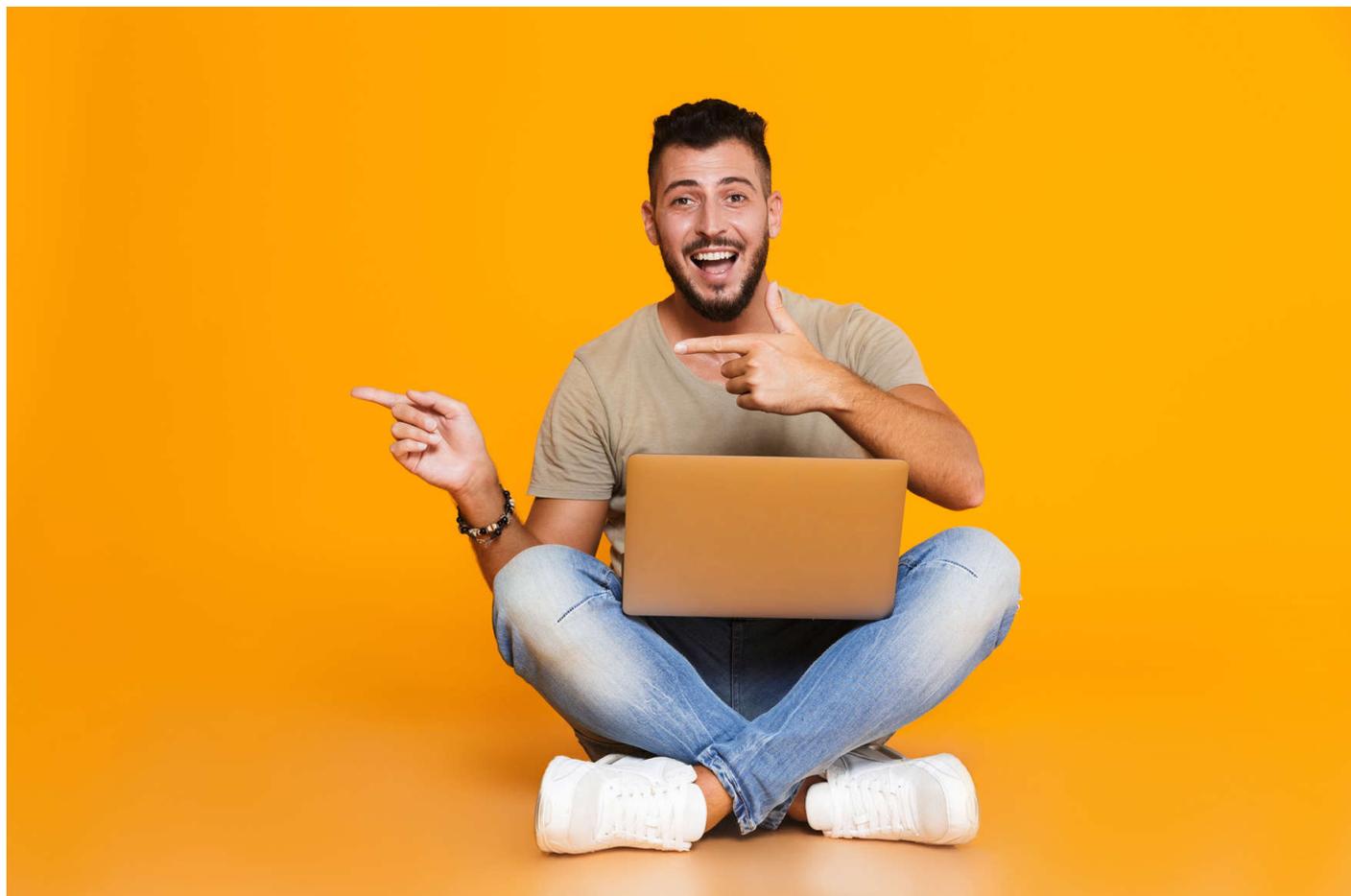
Agence  
NOIZY

✉ hello@noizy.com

☎ +33 3 68 67 03 70

Ce document constitue un export, généré automatiquement depuis NELSON.news.  
Son contenu, ainsi que les fichiers attachés, sont établis et rendus accessibles sous la seule responsabilité de son auteur, Client de NELSON. Ils peuvent contenir des informations confidentielles ou sensibles.  
L'acquéreur du présent document engage seul son unique responsabilité dans l'exploitation, la distribution, l'usage, la copie, l'impression ou tout autre application de ce contenu.  
Conformément à ses CGU et à ses CGV, accessibles sur le site, NELSON ne peut être tenue responsable, sous aucun prétexte.

## Formations et sensibilisations



- Formation SST
- Formation PRAP
- Animation des jeux de prévention Cultur'prév/Cultur'EPI
- Travail posté
- EPI (équipements de protection individuelle)
- Etc.

Pour en savoir plus : <https://www.ast67.org/offre-de-services/formations-et-sensibilisations/>

### Contact presse

Agence

NOIZY

✉ hello@noizy.com

☎ +33 3 68 67 03 70

## Actions collectives

Chaque année, [AST67](#) mène des **actions de prévention** avec des branches professionnelles ou des experts.

### Exemples d'actions menées :

- *Prév'Resto : campagne de sensibilisation et d'information auprès des restaurants.*
- *Prév'net : campagne de sensibilisation et d'information auprès des entreprises de nettoyage.*
- *ASTMS : l'outil d'autodiagnostic des troubles musculosquelettiques.*
- *Etc.*

### Contact presse

Agence  
NOIZY

✉ [hello@noizy.com](mailto:hello@noizy.com)

☎ +33 3 68 67 03 70

## Suivi individuel

Conformément à la loi, chaque salarié a droit à **un suivi médico-professionnel**, dès son embauche et tout au long de son parcours professionnel.

Les dispositions réglementaires prévoient **un suivi adapté et différencié des salariés**, selon leur âge, leur état de santé, leurs conditions de travail et les risques auxquels ils sont exposés.

Il existe 2 grandes catégories de suivi :

- le suivi individuel renforcé pour les salariés exposés à des risques particuliers,
- le suivi individuel pour les salariés non exposés à des risques particuliers ou des cas particuliers.

Chaque année, l'employeur déclare à [AST67](#) à quelle catégorie appartient chacun de ses salariés.

### Contact presse

Agence  
NOIZY  
✉ [hello@noizy.com](mailto:hello@noizy.com)  
☎ +33 3 68 67 03 70

Ce document constitue un export, généré automatiquement depuis NELSON.news.  
Son contenu, ainsi que les fichiers attachés, sont établis et rendus accessibles sous la seule responsabilité de son auteur, Client de NELSON. Ils peuvent contenir des informations confidentielles ou sensibles.  
L'acquéreur du présent document engage seul son unique responsabilité dans l'exploitation, la distribution, l'usage, la copie, l'impression ou tout autre application de ce contenu.  
Conformément à ses CGU et à ses CGV, accessibles sur le site, NELSON ne peut être tenue responsable, sous aucun prétexte.

## Fiches pratiques et livres blancs

Afin de renforcer la sensibilisation des salariés et de permettre aux dirigeants de mieux cerner les risques dans leur entreprise, d'élaborer leurs plans d'actions et d'animer leurs réunions, [AST67](#) met à leur disposition **une série de documents sous forme de [fiches pratiques](#)**, accessibles **gratuitement** sur son [site web](#).

### Quelques exemples :

- Exosquelettes
- Radon
- Masques de protection COVID-19
- Inaptitude suite à une invalidité de 3e catégorie
- etc.

Depuis 2019, afin de permettre à ses adhérents d'**approfondir certaines problématiques de santé au travail**, [AST67](#) publie gracieusement, toujours sur son site, des Livres blancs délivrant du contenu informatif et didactique, d'un abord aisé.

1ers thèmes abordés :

- [Le burn-out, une fatalité ?](#)
- [Allo patron, bobo : les TMS\\*, mal du siècle ?](#)

\* *Troubles musculosquelettiques*

- [Cancers et risques chimiques, une bombe à retardements ?](#)

**A suivre prochainement**, un Livre blanc sur la nutrition.  
Et bien d'autres ...

### Contact presse

Agence  
NOIZY  
✉ [hello@noizy.com](mailto:hello@noizy.com)  
☎ +33 3 68 67 03 70

Ce document constitue un export, généré automatiquement depuis NELSON.news.  
Son contenu, ainsi que les fichiers attachés, sont établis et rendus accessibles sous la seule responsabilité de son auteur, Client de NELSON. Ils peuvent contenir des informations confidentielles ou sensibles.  
L'acquéreur du présent document engage seul son unique responsabilité dans l'exploitation, la distribution, l'usage, la copie, l'impression ou tout autre application de ce contenu.  
Conformément à ses CGU et à ses CGV, accessibles sur le site, NELSON ne peut être tenue responsable, sous aucun prétexte.

## Profil des adhérents en 2020

**21 000 entreprises employant 235 000 salariés.**

Les entreprises de moins de 10 salariés représentent 80 % des adhérents, celles de plus de 10 salariés 81% des effectifs surveillés.



### Contact presse

Agence  
NOIZY

✉ hello@noizy.com

☎ +33 3 68 67 03 70

Ce document constitue un export, généré automatiquement depuis NELSON.news.  
Son contenu, ainsi que les fichiers attachés, sont établis et rendus accessibles sous la seule responsabilité de son auteur, Client de NELSON. Ils peuvent contenir des informations confidentielles ou sensibles.  
L'acquéreur du présent document engage seul son unique responsabilité dans l'exploitation, la distribution, l'usage, la copie, l'impression ou tout autre application de ce contenu.  
Conformément à ses CGU et à ses CGV, accessibles sur le site, NELSON ne peut être tenue responsable, sous aucun prétexte.